

## LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

### OBJECTIF 1

**D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).**

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire est le principal indicateur de réussite scolaire. Même si sa portée est restreinte par rapport à la notion plus globale de réussite éducative, il offre cependant un point de vue essentiel pour

évaluer le cheminement des élèves dans le système scolaire, réseau public et réseau d'enseignement privé confondus. Le tableau suivant illustre l'évolution récente des taux de diplomation et de qualification depuis la cohorte de 2002. En 2014-2015, le taux de diplomation et de qualification après 7 ans est de 78,8 %.

#### RÉPARTITION (EN POINTS DE POURCENTAGE) DU TAUX D'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLÔME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION SELON LE TYPE DE SANCTION OBTENUE, APRÈS SEPT ANS, POUR LES COHORTES DE NOUVEAUX INSCRITS EN 1<sup>re</sup> SECONDAIRE, SEXES RÉUNIS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, COHORTES DE 2002 À 2008

	Cohorte 2002 suivie jusqu'en 2008-2009	Cohorte 2003 suivie jusqu'en 2009-2010	Cohorte 2004 suivie jusqu'en 2010-2011	Cohorte 2005 suivie jusqu'en 2011-2012	Cohorte 2006 suivie jusqu'en 2012-2013	Cohorte 2007 suivie jusqu'en 2013-2014	Cohorte 2008 suivie jusqu'en 2014-2015
<b>TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION (%)</b>	<b>71,9</b>	<b>72,3</b>	<b>73,4</b>	<b>75,0</b>	<b>75,8</b>	<b>77,7</b>	<b>78,8</b>
<b>DES et DEP</b>	<b>70,5</b>	<b>70,8</b>	<b>71,3</b>	<b>71,7</b>	<b>71,5</b>	<b>73,4</b>	<b>74,5</b>
Diplôme d'études secondaires (DES)	68,8	69,2	69,7	70,1	69,9	71,8	72,7
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,8
<b>Autres diplômes</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Attestation d'études professionnelles (AEP)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Qualifications</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)	0,0	0,2	1,3	2,6	3,2	3,3	3,3
Certificat de formation préparatoire au travail (CFPT)	0,0	0,0	0,1	0,4	0,8	0,7	0,7
Autres certificats ou attestations	1,3	1,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,1

Source : MEES, GIR, DGSEG, DIS, compilation spéciale des taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, avril 2016.

## L'ÉQUITÉ

### OBJECTIF 2

#### **D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves**

Le taux de diplomation et de qualification selon le type de sanction et les cohortes d'élèves donne une perspective globale de la réussite scolaire. Toutefois, il masque des différences importantes chez différents groupes d'élèves plus vulnérables et pour lesquels les chances de réussite sont moindres en raison de différents facteurs. Les principes d'équité et d'égalité des chances exigent de prendre en considération les écarts de réussite observés entre différents groupes d'élèves et de prendre les moyens pour les réduire le plus possible.

Les groupes d'élèves où on observe un écart de réussite plus significatif sont les garçons, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les élèves de milieux défavorisés et les élèves immigrants de première génération. L'objectif est de réduire de moitié les écarts entre eux et les autres élèves dans l'obtention d'un premier diplôme ou qualification, avant l'âge de 20 ans. On atteindra cette cible en établissant plusieurs objectifs propres à ces groupes d'élèves.

Les écarts observés en 2014-2015<sup>1</sup> chez ces groupes d'élèves sont les suivants :

- 73,8% des garçons ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, tous réseaux confondus, ce qui correspond à une différence de 10,1 points de pourcentage entre les garçons et les filles;
- 48,3% des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquentant le réseau public ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, ce qui correspond à une différence de 34,1 points de pourcentage entre ces élèves et les élèves ordinaires;
- Parmi ceux qui ont commencé leur secondaire dans une école en milieu défavorisé<sup>2</sup>, le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans est de 69%, ce qui correspond à une différence de 8,9 points de pourcentage entre ces élèves et les élèves des autres milieux;
- 75,0% des élèves immigrants de première génération ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, ce qui correspond à une différence de 4,1 points de pourcentage entre ces élèves et les autres élèves.

<sup>1</sup> Données 2014-2015 (cohorte 2008-2009)

<sup>2</sup> D'après l'indice de milieu socio-économique de l'école secondaire fréquentée, au réseau public (IMSE de rang décile 8, 9 ou 10).

## LA PRÉVENTION

### OBJECTIF 3

**D'ici 2025, porter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.**

L'application du principe d'égalité des chances exige d'adopter des approches et des stratégies préventives auprès de tous les enfants pour qu'ils puissent se développer pleinement et s'intégrer au milieu scolaire dans les meilleures conditions. Tout retard dans le développement de l'enfant lors de son entrée à l'école est susceptible de fragiliser son plaisir d'apprendre et son désir de réussir.

Au Québec, en 2012, sur les 79 956 enfants admissibles à l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, environ 20 000, soit un peu plus d'un enfant sur quatre (25,6 %), présentent une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de leur développement (santé physique et bien-être; compétences sociales; maturité affective; développement cognitif et langagier; habiletés de communication; et connaissances générales). Ainsi, en 2012, 74,4 % des enfants commençaient leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

L'atteinte de cette cible de 80 % est sous la responsabilité du ministère de la Famille et celle-ci se trouve également dans la Politique gouvernementale de prévention en santé.



## LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

### OBJECTIF 4

**D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire (2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle), dans le réseau public**

Les compétences en littératie sont fondamentales, car elles constituent les assises sur lesquelles les autres apprentissages scolaires vont pouvoir être intégrés. La maîtrise de la langue ouvre non seulement l'accès à la connaissance et aux savoirs, mais aussi à la communication et aux relations personnelles et sociales qui enrichissent la qualité de vie de la personne. La réussite des épreuves ministérielles en écriture tôt dans le parcours d'un élève est donc déterminante et elle est certainement un indicateur probant de ses possibilités d'atteindre son plein potentiel.

De 2009 à 2013, les résultats d'un échantillonnage d'élèves ayant réalisé l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire (2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle) ont démontré un taux de réussite qui variait entre 80,0 % à 86,9 %. Un processus annuel standardisé sera mis en place pour permettre de documenter, au moyen d'échantillons, les résultats de cette épreuve ministérielle et de suivre l'évolution des résultats.

### OBJECTIF 5

**Augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2022**

Le développement des compétences en littératie est un processus dynamique qui évolue au fil du temps, au gré des apprentissages que réalisent les adultes. La collecte de données associées au PEICA a été mise en place par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle vise à mesurer, entre autres, le niveau de compétence en littératie de la population âgée de 16 à 65 ans.

Cet exercice se déroule tous les dix ans et la dernière collecte de données a eu lieu en 2011-2012. À ce moment-là, 47 % des adultes du Québec avaient atteint les niveaux de compétences en littératie 3, 4 ou 5, qui correspondent aux niveaux les plus élevés de la maîtrise de la littératie.

## LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

### OBJECTIF 6

**D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public**

L'entrée avec une ou des années de retard au secondaire a des effets négatifs sur le cheminement scolaire de l'élève et, ultimement, sur sa réussite éducative. Le retard scolaire au primaire accroît de façon importante le risque de décrochage au secondaire. En effet, l'âge des élèves à l'entrée au secondaire a un effet sur le taux de diplomation et de qualification après sept ans. On constate un écart entre les élèves qui entrent au secondaire à l'âge attendu (12 ans ou moins) et ceux qui entrent en ayant déjà accumulé un retard (13 ans et plus). Le taux de diplomation est inférieur chez ces derniers.

Les difficultés scolaires et le désengagement de ces jeunes à l'égard de l'école justifient notamment que des interventions précoces soient faites.

## LE MILIEU DE VIE

### OBJECTIF 7

**D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant**

Considérant que l'environnement physique et architectural des écoles a un effet sur les résultats scolaires des élèves, ces dernières doivent être des milieux de vie agréables, stimulants et sécuritaires. La qualité des bâtiments facilite aussi le travail des enseignantes et enseignants et de l'ensemble du personnel scolaire.

En 2017, on dénombre 4 000 bâtiments scolaires, dont près de 70 %, soit 2 743, sont dans un état satisfaisant, c'est-à-dire que leur indice de vétusté physique est inférieur ou égal à 15 %. Cet indice correspond au coût des travaux à réaliser sur cinq ans, divisé par la valeur de remplacement du bâtiment.

### LES ÉLÈVES AUTOCHTONES

Il est important d'intervenir pour éliminer l'important écart de réussite qui existe chez les élèves autochtones par rapport à l'ensemble des élèves. Les multiples facteurs et problématiques qui sous-tendent cet écart exigent que l'on adopte une approche particulière pour le résorber et favoriser le dynamisme et la vitalité des communautés autochtones. Ainsi, des travaux seront menés, en concertation avec le milieu autochtone, pour permettre de définir des objectifs et des cibles en matière de réussite éducative des élèves autochtones, concevoir des mesures destinées à accroître leur réussite et faire en sorte qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel au bénéfice de leur communauté et de l'ensemble de la société québécoise.